



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2017

**VOTRE COMMUNE DÉPEND DE
L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

A COMPTER DE CETTE DATE, VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER
A LA SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
POUR LES DÉMARCHES SUIVANTES :

- ❖ Les permis de conduire ;
- ❖ Les cartes étrangers ;
- ❖ Les associations ;
- ❖ Les expulsions locatives

**N'hésitez pas à contacter pour informations complémentaires
la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye au 01 30 61 34 03 ou 34 04
ou à l'adresse suivante : pref-secretariat-particulier-stgl@yvelines.gouv.fr**